

Vanessa Prieuré
22 rue du château d'eau
16560 Aussac-Vadalle

commune d'Aussac-Vadalle
61 rue de la république
16560 Aussac-Vadalle

Aussac-Vadalle, le 15/09/20
Congé

Madame, Monsieur

Locataire du logement situé 22 rue du château d'eau 16560 Aussac-Vadalle
que je loue en vertu du bail en date du 3 octobre 2015 je vous
annonce, par la présente, vous donner congé.

Conformément à l'article 15 de la loi n°89-462 du 6 juillet 1989,
je vous rappelle que compte tenu que je suis au RSA, mon délai
de préavis est réduit à un mois.

Je vous demande un rendez-vous le 17 octobre 2020 pour faire
un état de lieux de sortie et vous restituer les clés.

Tout mais salutations distinguées

Prieuré